



## DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION NATIONALE D'HOMOLOGATION DES PRODUITS DE SANTE (AUTRES PRODUITS DE SANTE)

**REFERENCES :** - Décision n°ABMED/2025D/64/CJC/DAF/DHE/SHM/SHAPS/SA du  
20/01/2025 portant renouvellement des membres de la CNHPS ;  
- Invitation n° ABMED/2026D/2188/DHE/SHM/SHAPS/SA du 16 Mars 2026 ;  
- Invitation n° ABMED/2026D/2235/DHE/SHM/SHAPS/SA du 17 Mars 2026 ;  
- Invitation n° ABMED/2026D/2236/DHE/SHM/SHAPS/SA du 17 Mars 2026.

### PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-six et du jeudi 26 au vendredi 27 mars à partir de 09 heures, s'est tenue dans la salle de réunion de l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé (ABMed), la deuxième session ordinaire de la Commission Nationale d'Homologation des Produits de Santé (CNHPS), conformément à la décision indiquée en référence.

Sur les vingt-cinq (25) membres statutaires, seize (16) ont répondu présents et ont effectivement participé à cette session.

Comme à l'accoutumée, le démarrage effectif des travaux fut précédé par la signature des formulaires d'engagement à la confidentialité et de déclaration d'intérêt par chaque participant.

Le quorum étant atteint, la session fut ouverte par le Chef du Service Homologation des Médicaments (C/SHM) qui a demandé aux membres d'accuser réception des différents textes relatifs à l'homologation des produits de santé qui leur ont été transmis par mail.

Une présentation du guide décrivant les différents avis que la commission peut donner a été faite.

Le C/SHM a ensuite indiqué le nombre global de dossiers qui seront examinés et rappelé les principes de fonctionnement de la commission.

La police des débats a été assurée par le Professeur D'ALMEIDA Marcelline désigné à l'unanimité par les participants. La Direction en charge de l'homologation a assuré le secrétariat de la session.

La Commission a travaillé en passant en revue, les rapports des experts sur les autres produits de santé soumis à l'homologation.

Huit (08) dossiers de demande d'homologation des autres produits de santé ont été soumis à l'appréciation de la commission. Ces dossiers étaient répartis comme suit :

9 *Glucop. B* x *Sth-F C H P Ju* 8 *H* *89*

## Renouvellements

- Compléments nutritionnels (étrangers) : 02

## Reconduits

- Nouvelles demandes compléments nutritionnels (étrangers) : 06

Au total, à l'issue des travaux de la Commission, les huit (08) dossiers ont reçu les avis ci-après :

### • Reconduits

Catégorie de produit	Avis favorable	Avis favorable sous réserve	Ajourné	Rejeté	Déclassé
Compléments nutritionnels nouvelles demandes (étrangers)	00	04	01	00	00
<b>Total</b>	00	04	01	00	00

### • Renouvellement

Catégorie de produit	Avis favorable	Avis favorable sous réserve	Ajourné	Rejeté	Déclassé
Compléments nutritionnels renouvellement (étrangers)	00	02	00	00	00
<b>Total</b>	00	02	00	00	00

Par ailleurs, la commission a pris acte de la volonté du demandeur d'autorisation de commercialisation au profit du produit SPECIAL KID MULTIVITAMINES SIROP FL/125ML de mettre fin à la procédure d'homologation du produit à la suite de son déclassé dans la catégorie des médicaments conventionnels.

*Handwritten signature and notes in blue ink.*

Les différents avis se résument ainsi qu'il suit :

- Avis favorable sous réserve : 06
- Ajourné : 01

Le détail des résultats ci-dessus est mentionné dans les tableaux en annexe.  
L'ordre du jour étant épuisé, le Président a clos la session à 15H 00mn.

Fait à Cotonou, le 27 mars 2026

La Commission